

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an 2014, le 20 juin à 20h30, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de GERMAGNY au lieu ordinaire de ses réunions sous la Présidence de Monsieur JANDOT Alain, Maire.

Présents : Mme DEMORTIERE Fabienne, M. JANDOT Rémi, M. LECLAIRE Loïc, Mme LECLAIRE Sylvie, Mme MONTILLOT Mireille, Mme MONTILLOT Valérie, M. ROUSSET Jean-Paul

Excusé : M. BERTHIER Jean-Philippe pouvoir à Mme MONTILLOT MIREILE

Absent: M. LABILLE Laurent, M. MELOT Damien

Secrétaire de séance: Mme MONTILLOT Mireille

Lecture et approbation du Compte rendu de Conseil du 28 avril 2014

Rapport d'activités du 29/04/14 au 20/06/2014

- **DELEGUE SENATORIALES / Délibération 39/2014**

M. Alain JANDOT et M. Jean-Paul ROUSSET se porte candidat pour être délégué du conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

M. Alain JANDOT est élu délégué du conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs avec 6 voix pour (3 voix pour M. Jean-Paul ROUSSET).

Le Conseil Municipal désigne ensuite M ROUSSET Jean-Paul, Mme DEMORTIERE Fabienne et Mme MONTILLOT Mireille comme suppléants du conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs à 9 voix pour.

- **DELEGATION AU MAIRE / Délibération 40/2014**

Le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations de l'article L 2122-22.

- **TARIF DE LOCATION SALLE DES FETES / Délibération 41/2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité FIXE les tarifs de location de la salle des fêtes communale "Bellevue" à compter du 1 juillet 2014 comme suit :

	HABITANTS DE GERMAGNY	PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE	ASSOCIATIONS ayant leur siège social à GERMAGNY	ASSOCIATIONS extérieures à la commune	RAR DE GENOUILLY
-1 journée	140 €	345 €	GRATUIT	200 €	100 €
2 journées:	190 €	430 €	RPI / SIVOS	300 €	150€
Hall d'entrée + cuisine	75 €	110 €	COOPERATIVE SCOLAIRE		
Hall d'entrée seul		75 €	COMITE DES FETES /CLUB DES ANCIENS		
Vin d'honneur ou réunion:		75 €			

A toutes ces locations s'ajouteront les consommations de gaz et d'électricité en vigueur.
Ainsi que la casse ou perte éventuelle de la vaisselle

En cas de non conformité de la propreté de la salle et de la vaisselle, la remise en état sera facturée 15€ de l'heure.

- **SUBVENTION 2014/ Délibération 42/2014**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- RAR Maison du terroir : 100 €
- FNACA: 60€
- Coopérative scolaire : 150€
- Jeunes sapeurs pompiers JOUVENCE VAL DE GUYE : 45€
- Banque Alimentaire : 45€

- **Questions diverses**

- Visite de la station dépuraton : Mise au point sur l'organisation de cette matinée.
RDV des conseillers le 28 juin 2014 à 9h45 au pont de la Guye pour un début de visite à 10h pour les habitants de la commune.

- Dossier vitesse : Le Maire explique qu'une étude avait été faite lors de la précédente mandature. Une société de Montceau les Mines propose de faire gratuitement une nouvelle étude. Le Conseil décide de lancer cette nouvelle étude.

-M. Jean-Paul ROUSSET se propose comme référent de la commune pour les ballades vertes suivie par la commission culture et communication de la Communauté de communes.

- Le Conseil municipal décide d'offrir le repas du Méchoui le 13 juillet aux employés municipaux.

- Le conseil municipal en accord avec M. GUEYDAN décide que ce dernier fera les travaux de construction de l'escalier du parking en face de la mairie.

- Le sénateur Jean-Paul EMORINE rendra visite à la commune le 26 juin à 14h45.

- Remerciement de M. Jean-Pierre ARTIGUES pour le cadeau reçu de la commune pour les années des présence au Conseil municipal.

- Compte rendu de réunion par Mme Fabienne DEMORTIERE : Commission jeunesse et sport de la Communauté de communes

- Compte rendu de réunion par Mme Mireille MONTILLOT : Commission Culture et communication de la Communauté de communes

Fin de la séance à 22h30